



Tarifs

Le coût dépend de :

- votre situation familiale (revenus et nombre d'enfants à charge)
- co-financement de la place par l'entreprise d'un des parents.

Ils incluent la nourriture, les couches et les activités à l'intérieur de la crèche.

Une famille dont l'entreprise participe à la réservation de sa place en crèche paiera un montant équivalent à une place en crèche municipale.



Les tarifs ci-dessous représentent le cas d'un cofinancement par l'entreprise de l'un des parents, pour un temps plein, 5 jours par semaines :

	Situation #1	Situation #2	Situation #3
Revenus annuels des Parents	1 enfant < 20 550 € 2 enfants < 23 467 €	1 enfant < 45 666 € 2 enfants < 52 148 €	1 enfant > 45 666 € 2 enfants > 52 148 €
Prix maximum payé mensuellement	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Aide de la CAF PAJE-CMG mensuel	- 846,22 €	- 729,49 €	- 612,76 €
Réduction d'impôts	- 104,55 €	- 104,55 €	- 104,55 €
Coût réel mensuel après déductions	399,23 €	515,96 €	632,69 €

Le co-financement pour une entreprise est déductible à 83,3 % grâce :

- au Crédit Impôt Famille - 50%
- à la réduction d'IS - 33,3 %

Au final, le coût réel pour l'entreprise après déduction est de 280 euros / mois

* Les tarifs sont donnés à titre d'exemple et sont susceptibles d'évoluer chaque année. Les informations CAF sont données à titre informatif. Il est impératif de se rapprocher de la CAF pour connaître l'exactitude des remboursements auxquels vous avez droit